

COMPAGNIE DU DOMAINE DE KOKUMBO (Côte-d'Ivoire)

S.A., 1937.

Article 6107
CHAMBRE CRIMINELLE PROVISoire DE CASSATION D'ALGER
Audience du 11 décembre 1943

La Compagnie du domaine de Kokumbo n'avait pas satisfait à certaines réglementations de police minière, édictées par l'arrêté du gouverneur général de l'A.O.F. en date du 28 septembre 1935» modifié par celui du 15 septembre 1939. Or l'article 113 du décret du 23 décembre 1934. modifié par celui du 13 janvier 1939 sanctionne pénalement la non exécution des obligations de police minière. Aussi le tribunal correctionnel, puis la cour d'appel de l'Afrique Occidentale Française avaient-ils condamné à la peine de 100 francs d'amende le sieur Pugin, préposé de la compagnie de Kokumbo, tandis que celle-ci était déclarée civilement responsable.

Le sieur Pugin et la compagnie du domaine s'étaient pourvus respectivement en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel. [...]La chambre criminelle provisoire de cassation d'Alger rejette ces deux arguments.

COMPAGNIE DU DOMAINE DE KOKUMBO
(*Cahiers coloniaux*, 5 septembre 1942)

Assemblée générale extraordinaire, à Marseille, 55, rue Sylvabelle [siège de l'agence de la Banque de l'Indochine], pour le vendredi 4 septembre 1942, à 14 h. 30.

AEC 1949/AOF : p. 87, notice 398 — Cie du domaine de Kokumbo. — Capital : 20 millions fr. C. F. A. — Parts de fond. : 10.000. — Conseil : MM. Robert Gérard ¹,

¹ Robert Gérard (1899-1998) : polytechnicien, ingénieur des mines. Marié à Colette Pernod-Ripert. Entre autres, président de Sidi-Bou-Aouane. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Sidi-Bou-Aouane_pb.pdf

présid. ; Gaston Rueff ², vice-présid. ; Charles Bastid ³, Henri Tezier ⁴, Éd. de Laboulaye ⁵, Paul Pernod, Raoul Plouin ⁶.

AEC 1951/306 *bis* — C^{ie} du domaine de Kokumbo, KOKUMBO, par Dimbokro (Côte-d'Ivoire).

Correspondant : C^{ie} Franco-Marocaine : 35, rue Saint-Dominique, PARIS (7^e).

Capital. — Société anon., 1937, 30 millions de fr. C.F.A. en 60.000 act. de 500 fr. 33! dont 9.240 act. d'apport. — Parts de 10.000 fr.

Objet. — Exploitation du domaine de Kokumbo en toute propriété, sol et sous- k3 sol, et spécialement filons aurifères. — Usine et factoreries à Kokumbo, par Dimbokro (Côte-d'Ivoire).

Conseil. — MM. Robert Gérard, présid. ; le comte de Tristan ⁷, v.-présid. ; Gaston Rueff, Charles Bastid, Henri Tezier, Édouard de Laboulaye, Paul Pernod.

COMPAGNIE DU DOMAINE DE KOKUMBO (BALO, 29 octobre 1951)

Société anonyme au capital de 30 millions de francs.

Siège social : à Kokumbo, par Toumodi, en Côte-d'Ivoire.

R.C. : Graud-Bassam, n° 871.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE

Première insertion.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour le 8 septembre 1951, à quatorze heures, au siège social, n'ayant pu délibérer valablement faute de réunir le quorum nécessaire, MM. les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire au siège social, à quatorze heures, pour le lundi 26 novembre 1951, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant lui faisait déjà l'objet de la précédente assemblée :

1° Augmentation du capital social par émission d'actions de numéraire. Pouvoirs à donner à cet effet au conseil d'administration;

2° Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de de l'augmentation ultérieure éventuelle du capital social par émission d'actions nouvelles de numéraire;

3° Modifications à apporter aux statuts comme conséquence de ce qui précède.

² Gaston Rueff : président des Messageries fluviales de Cochinchine :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jules_Rueff_1854-1907.pdf

³ Pierre-Charles Bastid (et non : P.L.)(1898-1979) : polytechnicien, ingénieur-conseil de la Banque de l'Indochine. Ancien ingénieur des T.P. en Annam et au Tonkin, puis directeur général des Étains et wolfram du Tonkin. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/EWT-Etains&wolfram-Tonkin.pdf

⁴ Henri Tezier : précédemment à la Minière et Foncière du Bandama et à la Minière, Industrielle et Immobilière de la Côte d'Ivoire. En outre aux Charbonnages d'Along et Dong-Dang (1935).

⁵ Édouard de Laboulaye : président de la Banque de l'Indochine :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch_1945-1966.pdf

⁶ Raoul Plouin (Pacy-sur-Eure, 27 novembre 1878-cimetière français de la Piedad à Mexico, 1948) : ECP, 1901. Marié en 1913 à M^{lle} Natalie Uruchurtu. Directeur, puis (1925) directeur général des mines du Boleo (Mexique). Secrétaire général de Las Dos Estrellas à Paris (1928), administrateur de la SIEMA (Annam), de la Compagnie minière de l'Oubanghi Oriental et du Domaine de Kokumbo (Côte-d'Ivoire)...

⁷ Philippe de Tristan (1876-1955) : administrateur de la Compagnie minière de la Guinée française (1919). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cie_miniere_Guinee_frse.pdf

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut prendre part à cette assemblée

Les dépôts de titres au porteur ou récépissés de dépôt en banque seront reçus au siège social ou à Paris, chez la Société franco-marocaine, 35, rue Saint-Dominique.

Le conseil d'administration.
